



ÉCLAIREUSES + ÉCLAIREURS  
DE FRANCE

CAMPAGNE D'ÉTÉ 2021

# UN ÉTÉ POUR GRANDIR !

VOLET I  
MARS

*Comprenant plusieurs volets envoyés régulièrement jusqu'au mois de juillet, la campagne d'été est destinée aux responsables de groupes, aux équipes de direction et aux équipes régionales. Elle présente les actualités et les différents outils nécessaires à la construction des séjours.*



## 2021 : UN ÉTÉ À CONSTRUIRE AVEC QUELQUES INCERTITUDES

Les camps d'été sont un, sinon le moment fort de nos activités. L'été 2021 ne doit pas déroger à la règle, malgré les incertitudes sur les conditions d'organisations encore présentes liées à l'épidémie. Fortes de l'expérience de l'été 2020, nous avons peu de doutes sur le fait que les camps d'étés pourront se faire !

Comme l'an dernier il faut se préparer à adapter nos habitudes pour prendre en compte les éventuelles contraintes liés à la Covid (Renforcement de l'accompagnement de proximité, protocole, référent, gestes protecteurs, organisation en sous-groupes, ...)



## UNE RESPONSABILITÉ COMMUNE : GRANDIR

Continuons, à inclure les enfants et jeunes dans la préparation, en construisant les projets de séjours avec eux. Sans oublier d'en inclure de nouveaux pour proposer ce temps fort plus largement. Relevez **le défi GRANDIR** en accueillant 3 nouveaux dans chaque unité.

Nous vous proposons une mise à jour **[de la fiche d'un camp responsable](#)** pour vous donner des conseils potentiellement facilitants.



## DE NOUVEAUX OUTILS, DE LA COMMUNICATION TOUJOURS NÉCESSAIRES

Cette année nous allons mettre en place **une plateforme numérique appelé R.O.A.D.S.** qui en faisant notamment le lien avec le portail adhérent entrclés va permettre à chaque partie prenante d'un séjour (responsable de groupe, directeur-ices, responsable régional, et +...) de partager les informations plus facilement.

L'outil étant en construction durant le printemps (démarrage en avril), il ne faut pas attendre sa sortie pour commencer à échanger et communiquer entre échelons de l'association.

Le déploiement de ce nouvel outil se fera en plusieurs étapes sur 2021 (voir détail ci-après), ce qui permettra d'utiliser les fonctions principales. Une seconde partie est prévue pour le printemps 2022 avec plus de fonctionnalités !

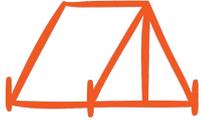
**Attention !** Ce nouvel outil ne remplace pas (encore) l'obligation de déclaration sur TAM !

**Un nouveau guide de planification** arrive pour aider à l'organisation des camps et des séjours. Cet outil peut aider les équipes dans la construction de leur projet de camp, il permet à l'équipe d'exprimer et de mettre en musique ses ambitions, pour faciliter l'écriture du projet pédagogique. Il ne remplace pas le projet pédagogique de l'équipe.



# ÉCHÉANCIER DE LA DÉCLARATION D'UN CAMP

5 étapes pour organiser, accompagner et déclarer correctement les projets de camps.

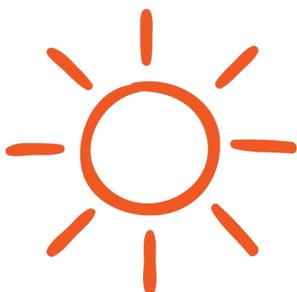


AVRIL

- Participer aux **rencontres régionales** (formations/tremplins, ...) et continuer à préparer son projet
- S'inscrire sur **ROADS**. A partir du 20 avril les organisateur.ices peuvent remplir leurs déclarations d'intention

JUIN

- Réaliser la **déclaration complémentaire sur TAM** (30 jours avant le début du séjour)
- **Sur ROADS** : Transférer la déclaration complémentaire
- A partir du 05 : la région (et l'ENI) remplissent la partie validation et planification de visite



MARS

- Au niveau local --> **Déclarer son intention de camper à la région**
- **Pour les groupes** : [vous trouverez ici](#) les informations demandées pour la déclaration d'intention.
- **Pour les régions** : nous vous proposons ce [modèle de tableau](#) en ligne qui permet de faciliter la compilation des informations.

MAI

- Rencontrer la région pour la **validation** du projet de séjour
- Échanger avec **l'équipe internationale** pour les projets internationaux (qui, valide le projet avant la région)
- Sur **ROADS** : À partir du 15, les directeur.ices remplissent la partie projet de leur séjour

JUILLET ET AOUT

- Informer de tout **changement important** sur l'organisation du camp
- **Sur ROADS** : mettre à jour les informations si nécessaire, puis remplir la partie clôture.